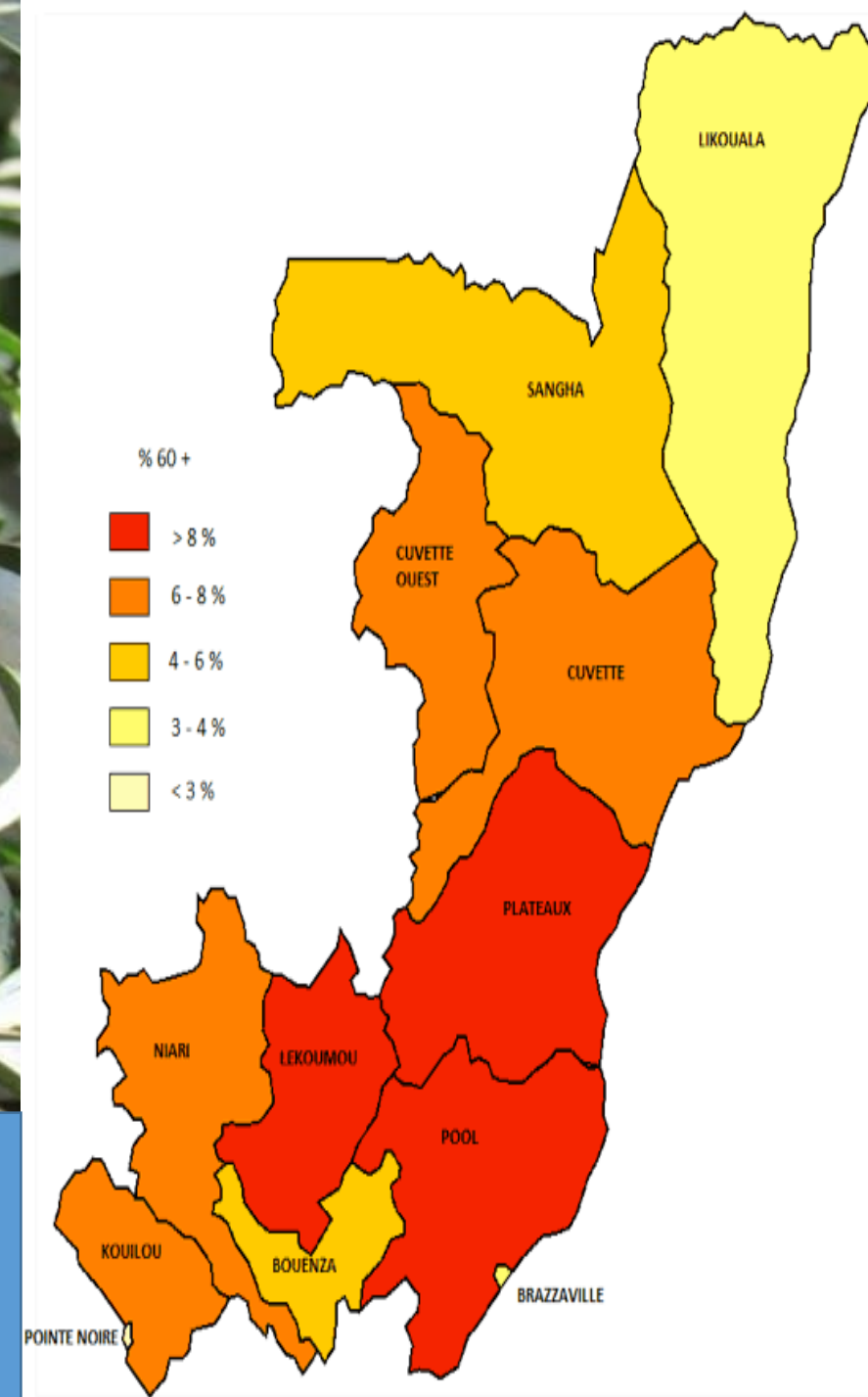




Objectifs nutritionnels nationaux et engagements pour l'action:

Cas de la République du Congo



Cartographie de la malnutrition

- Prévalence de malnutrition chronique: 24,4%,
- Malnutrition aigüe: 6%,
- Insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans: 11.6%
- Insuffisance pondérale chez les femmes en âge de procréer souffrant de maigreur: 14%

Obésité touche 9% des femmes en âge de procréer et 3% d'enfants de moins de 5 ans.

Le Congo est classé parmi les 26 pays de l'Afrique subsaharienne ayant un niveau de faim extrêmement préoccupant avec un score de 20,5 dans l'indice de la faim dans le monde.

Face à ce tableau préoccupant, le Gouvernement de la République du Congo, sous la Haute Autorité de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, s'est résolument engagé dans la lutte contre la malnutrition.

Adhésion du Congo au mouvement SUN, le 08 Octobre 2013

Méthode de fixation des objectifs

Politique de base des objectifs

Programme du gouvernement visant à faire du Congo, un pays émergent d'ici 2025

Ce programme est opérationnalisé à travers le Programme Nationale du Développement (PND) qui prend en compte 2 grands Objectifs:

- 1. Modernisation du pays**
- 2. Industrialisation du Pays**

Les questions de nutrition sont inscrits dans l'engagement N°2:
« Industrialisation du pays par l'Agriculture »

Compte tenu de la situation alimentaire et nutritionnelle précaire sus décrite et internalisant les objectifs de l'Assemblée Mondiale de la Santé à l'horizon 2025, le Gouvernement congolais se donne le défi de réduire de 50% d'ici 2025, la prévalence de toutes les formes de malnutrition chez les populations vulnérables (0 à 59 mois), les femmes enceintes et allaitantes

(Source: Document du « chemin d'avenir »; Projet du gouvernement)

Comment sont fixés les objectifs?

Le présent tableau est une illustration pour chaque objectif

Activités	Indicateurs	Cibles	Période					Responsable	Source de Financement	
			2016	2017	2018		2025		Etat	Partenaires

Deux approches pour définir les objectifs

Exemple
1

La définition des indicateurs est bâtie sur un modèle économétrique dont la base est le niveau de 2015 et le niveau à atteindre est celui fixé pour 2025

Exemple
2

La définition des indicateurs est bâtie sur une logique de la situation de l'année de base et ne nécessitant la vision de 2025

Comment sont fixés les objectifs?

Exemple
1

Exemple d'objectif spécifique: **D'ici 2018, le taux d'allaitement maternel exclusif (0 à 6 mois) est élevé de 20 points ...**

Exemple d'action: **Femmes enceintes ayant effectué au moins 4 Consultations prénatales**

Indicateur de suivi: **Taux de femmes enceintes ayant effectué au moins 4 Consultations prénatales** (en %)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
79	79,6	80,2	80,8	81,4	82	82,6	83,2	83,8	84,4	85
Base			Mi temps							Objectif

Cet objectif est SMART

Spécifique	Mesurable	Atteignable	Relevant	Temporellement défini
Concerne spécifiquement la malnutrition chronique chez les nourrissons	A travers le taux de prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	L'évaluation des coûts montre que cet objectif est atteignable	Une réduction de la malnutrition chronique permettra de réduire le taux de mortalité chez les enfants	Il est établi le niveau annuel à atteindre et dans le temps

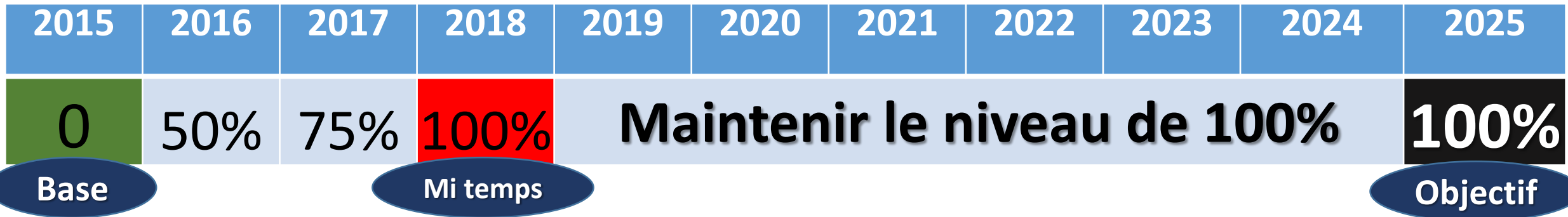
Comment sont fixés les objectifs?

Exemple
2

Exemple d'objectif spécifique: **D'ici 2018, le taux d'allaitement maternel exclusif (0 à 6 mois) est élevé de 20 points ...**

Exemple d'action: **Mise à la disposition des populations des guides pratiques de l'alimentation**

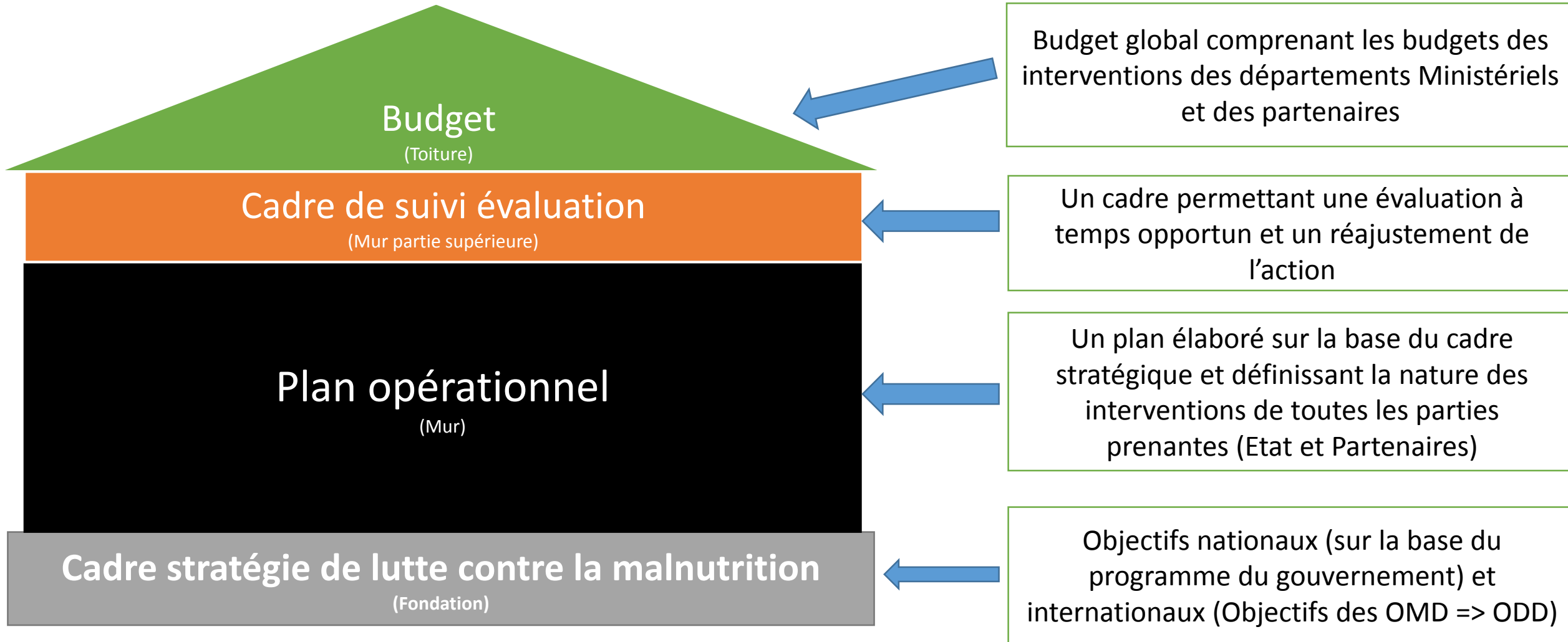
Indicateur de suivi: **Pourcentage de guides pratiques de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant diffusés**



Cet objectif est SMART

Spécifique	Mesurable	Atteignable	Relevant	Temporellement défini
Concerne spécifiquement la malnutrition chronique chez les nourrissons	A travers le taux de prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	L'évaluation des coûts montre que cet objectif est atteignable dès 2018	Une réduction de la malnutrition chronique permettra de réduire le taux de mortalité chez les enfants	Il est établi le niveau annuel à atteindre et dans le temps

Lien entre objectifs/engagements pour l'action avec le cycle de planification et de budgétisation national pour la nutrition



Toutes les activités seront réalisées sous la coordination d'un Comité National de Lutte contre la Malnutrition

Cadre Commun des Résultats (Indicateurs clés)

Axe stratégique 1: Renforcement du cadre institutionnel, normatif et juridique de la lutte contre la malnutrition.

- Comité nationale de Lutte contre la malnutrition (CNLM) mis en place et fonctionnelle.
- les textes législatifs, réglementaires et normatifs concernant la nutrition disponibles et appliqués
- Un système de suivi, évaluation et de dissémination reconnu, régulier et actif

- Un réseau de spécialistes en nutrition actif
- Un programme communautaire de nutrition fonctionnel
- Existence des politique nationale en matière de la nutrition et alimentation
- Pourcentage de partenaires (Santé, Agriculture, Famille, Education, Secteur privé, etc.) dans le secteur de l'alimentation et de la nutrition dont les activités sont guidées par le cadre stratégique de nutrition

Axe stratégique 2. Extension de la couverture des interventions directes et favorables à la nutrition

- le taux d'allaitement maternel exclusif
- 60% des enfants de 6 à 23 mois en particulier ceux des milieux défavorisés, reçoivent une alimentation de complément acceptable
- % des personnes des ménages les plus vulnérables, bénéficiaires d'un apport adéquat en micronutriments essentiels
- % des PVVIH/TB, des personnes âgées et des enfants dépistés malnutris aigus reçoivent une prise en charge de qualité
- les interventions dans le cadre de l'eau-hygiène et assainissement sensibles a la nutrition renforcées
- la lutte contre les maladies chroniques non transmissibles liées à la nutrition est renforcée
- % des formations sanitaires et communautés mettant en œuvre l'offre de services complet en matière de santé, d'alimentation et de nutrition
- % des FOSA mettant en œuvre la CPN recentrée y compris l'e_TME
- Taux de couverture de prise en charge des maladie no transmissible lies a la nutrition.
- % de clubs d'hygiène formes sur l'approche ATPC
- Existence d'un plan de contenance des catastrophe integrant la nutrition et securite alimentaire

AMÉLIORATION DU STATUT NUTRITIONNEL DES POPULATIONS CONGOLAISES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS.

Axe stratégique 3 : Mise en place d'un système opérationnel de communication pour le développement

- Existence du plan de intégré de communication sur la nutrition
- % de la population informés sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles
- # de campagne nationale sur les comportements favorables à la bonne gestion de l'environnement, nutrition, sMAM, réalisées
- # de semaine parlementaires sur la nutrition
- % des parlementaires sensibilisés sur la lutte contre la malnutrition
- # de visit d'échange intercommunautaires sur les bonnes pratiques alimentaire et nutritionnelle

Axe stratégique 5 : Renforcement des capacités de la recherche-action en nutrition et secteurs connexes et du système d'informations alimentaires et nutritionnelles

- Existence d'un système d'information nutritionnelle
- Nombre d'indicateurs de nutrition intégrés dans les TDR des enquêtes, projets des secteurs favorables a la nutrition.
- Existences des référentiels de compétences en nutrition et alimentation pour la formation.
- Atlas des pratiques d'alimentation des différents cibles disponible
- Existence d'un système d'alerte et de réponse précoce des crises alimentaires et nutritionnelle.
- # d'enquete nutritionnelle, alimentaires, agricoles et snitaires realisees
- # de bulletins trimestriel sur la nutrition diffuses

Axe stratégique 4 : Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

- % des ménages en insécurité alimentaire
- # de rapports d'études sur le renforcement du système national de sécurité sanitaire des aliments;
- # de coopératives appuyées au technique agricole de sécurité alimentaire
- # de départements couverts par les spéculations introduites a haute valeur nutritive
- # de pépinières des cultures fruitières installées et de plants distribués.
- # des filières agricoles fonctionnelles
- # de centres communautaires de pêche, aquaculture, mareyage créés



Fin
et Merci

Par Jean - Baptiste ONDAYE,

Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République

Email: ondave_ib@yahoo.fr